

DÉCLARATION DES REVENUS 2023

23

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
FraternitéDIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Vous déposez une déclaration pour la première fois : cochez ▶
Joignez une copie de justificatif de votre identité
(carte d'identité, passeport, livret de famille, carte de séjour...)

Vous avez déjà déposé une déclaration. Indiquez : N° FIP ▶
N° fiscal ▶
N° fiscal du conjoint ▶



3020610322408

NUMÉROS PRÉSENTS SUR LA DÉCLARATION DE REVENUS OU SUR VOTRE DERNIER AVIS D'IMPÔT

ÉTAT CIVIL

DÉCLARANT 1 Monsieur ☒ Madame ☐DÉCLARANT 2 Monsieur ☐ Madame ☐

Nom de naissance LA CROIX
Prénoms Edouard
Date de naissance 07/12/1993
Lieu de naissance 59 LILLE
DÉPARTEMENT COMMUNE DU PAYS SI NÉ(e) À L'ÉTRANGER

DÉPARTEMENT COMMUNE DU PAYS SI NÉ(e) À L'ÉTRANGER

Nom auquel vos courriers seront adressés (nom d'usage sans le prénom)

Votre téléphone 06 75 52 33 87
Votre mél lacroix.edouard@live.fr

ADRESSE AU 1^{ER} JANVIER 2024

Adresse N° 1280 RUE Route de Beaurecueil
CODE POSTAL 13790 COMMUNE Chateau neuf le vage
Appartement N° ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT RÉSIDENCE NO, PIÈCES
Statut ☐ PROPRIÉTAIRE ☐ LOCATAIRE ☐ COLOCATAIRE ☐ HÉBERGÉ GRATUITEMENT NOM DU PROPRIÉTAIRE NOM DU COLOCATAIRE

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Vous avez changé d'adresse en 2023 Date du déménagement | | | | 2 | 0 | 2 | 3 |

Adresse N° RUE
au 1^{er} janvier 2023 CODE POSTAL COMMUNE
Appartement N° ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT RÉSIDENCE

Vous avez changé d'adresse en 2024 Date du déménagement | | | | 2 | 0 | 2 | 4 |

Adresse actuelle N° RUE
CODE POSTAL COMMUNE
Appartement N° ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT RÉSIDENCE

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

A Monsieur Le 11/09/2024

Si vous souscrivez une déclaration
d'impôt sur la fortune immobilière, cochez OIF ☐Si vous déposez la déclaration au titre d'un mandat,
apposez votre cachet et cochez DTA ☐

SERVICES GESTIONNAIRES

DIR

FOYER FISCAL

TAUX D'HABITATION



1 TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS, RENTES

TRAITEMENTS, SALAIRES	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{re} PERS. À CHARGE	2 ^e PERS. À CHARGE
Traitements et salaires	1AJ 19570	1BJ	1CJ	1DJ
Revenus des salariés des particuliers employeurs	1AA	1BA	1CA	1DA
Abattement forfaitaire Assistants maternels/familiaux, Journalistes	1GA	1HA	1IA	1JA
Heures supplémentaires et jours RTT exonérés	1GH	1HH	1IH	1JH
Pourboires exonérés	1PB	1PC	1PD	1PE
Prime de partage de la valeur exonérée	1AD	1BD	1CD	1DD
En cas de majoration du seuil d'exonération	1AV COCHEZ	1BV COCHEZ	1CV COCHEZ	1DV COCHEZ
Revenus des associés et gérants article 62 du CGI	1GB	1HB	1IB	1JB
Droits d'auteur, fonctionnaires chercheurs	1GF	1HF	1IF	1JF
Autres revenus imposables Chômage, préretraite	1AP	1BP	1CP	1DP
Salaires perçus par les non-résidents et salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AF	1BF	1CF	1DF
Autres salaires imposables de source étrangère	1AG	1BG	1CG	1DG
Frais réels	1AK	1BK	1CK	1DK

PENSIONS, RETRAITES, RENTES

PENSIONS, RETRAITES, RENTES	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{re} PERS. À CHARGE	2 ^e PERS. À CHARGE
Pensions, retraites et rentes	1AS	1BS	1CS	1DS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %	1AT	1BT	1CT	1DT
Pensions en capital des plans d'épargne retraite	1AI	1BI	1CI	1DI
Pensions d'invalidité	1AZ	1BZ	1CZ	1DZ
Pensions alimentaires perçues	1AO	1BO	1CO	1DO
Pensions perçues par les non-résidents et pensions de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AL	1BL	1CL	1DL
Autres pensions imposables de source étrangère	1AM	1BM	1CM	1DM

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX

Montant perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Rentes perçues	1AW	1BW	1CW	1DW
Rentes perçues par les non-résidents et rentes de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	1AR	1BR	1CR	1DR

2 REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de 8 ans et plus

- produits des versements effectués avant le 27.9.2017	2DH
- produits soumis au prélèvement libératoire	2CH
- autres produits	
- produits des versements effectués à compter du 27.9.2017	2VV
- produits imposables à 7,5 % produits correspondant aux primes n'excédant pas 150 000 €	2VW
- produits imposables à 12,8 % produits correspondant aux primes excédant 150 000 €	

Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans

- produits des versements effectués avant le 27.9.2017	2XX
- produits soumis au prélèvement libératoire	2YY
- autres produits	2ZZ
- produits des versements effectués à compter du 27.9.2017	

Revenus des actions et parts Abattement de 40 % si option barème

Dividendes imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME	2DC
Autres revenus distribués et assimilés	2FU
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe	2TS
Intérêts des prêts participatifs et des minibons	2TR
Intérêts imposables des obligations remboursables en actions détenues dans le PEA-PME	2TI
Produits des plans d'épargne retraite - sortie en capital	2TQ
	2TZ

Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible

Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible si option barème	2CG
Autres revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible	2BH
Revenus déjà soumis au seul prélèvement de solidarité de 7,5 %	2DF
Revenus soumis au seul prélèvement de solidarité à soumettre à la CSG et à la CRDS	2DG
	2DI

Frais et charges déductibles si option barème

Crédits d'impôt sur valeurs étrangères	2CA
Prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé	2AB
Autres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire	2CK
	2EE

Vous optez pour l'imposition au barème de vos revenus de capitaux mobiliers et gains de cession de valeurs mobilières ☐ 2OP COCHEZ



4 I REVENUS FONCIERS Revenus des locations non meublées**Micro foncier**

Recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000 € 4BE

- dont recettes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 4BK

Nom du locataire et adresse

Régime réel Report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044

Revenus fonciers imposables 4BA

- dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 4BL

Déficit imputable sur les revenus fonciers 4BB

Déficit imputable sur le revenu global 4BC

Déficits antérieurs non encore imputés 4BD

Vous ne percevez plus de revenus fonciers en 2024 4BN COCHEZ

Vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale 4BZ COCHEZ

6 I CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible, calculée sur les revenus du patrimoine 6DE

Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs 6EL

Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants, ...) 6EM

Nom et adresse des bénéficiaires 6GU

Épargne retraite

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
Cotisations sur les nouveaux plans d'épargne retraite (PER) déductibles du revenu global 6NS	6NT	6NU	
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et assimilées 6RS	6RT	6RU	
Plafond de déduction 6PS	6PT	6PU	
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint 6QR COCHEZ			
Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2023 6QW COCHEZ			
Cotisations sur les nouveaux PER déduites des BIC, BNC, BA, rémun. art. 62 du CGI 6OS	6OT	6OU	
Autres cotisations déduites des BIC, BNC, BA, rémun. art. 62 ou salaires 6QS	6QT	6QU	

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT**Dons versés à des organismes établis en France**

Dons versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 1000 €) 7UD

Dons versés du 15.9 au 31.12.2023 pour la sauvegarde du patrimoine religieux (maximum 1000 €) 7UJ

Dons versés à d'autres organismes d'intérêt général, aux associations d'utilité publique, aux candidats aux élections 7UF

Services à la personne, emploi à domicile

Dépenses d'emploi à domicile 7DB

Vous devez détailler en page 1 de la 2042 RIC1 le montant correspondant à chaque type de dépenses d'emploi à domicile

Aides perçues pour l'emploi à domicile (APA, PCH, LESU préliminaire, ...) 7DR

Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA, âgés de plus de 65 ans, pour lesquels vous avez engagé des dépenses 7DL

Vous avez employé directement pour la première fois en 2023 un salarié à domicile 7DQ COCHEZ

Vous (ou votre conjoint ou une personne à charge) avez la carte d'invalidité ou la carte mobilité inclusion, mention "invalidité" 7DG COCHEZ

Autres réductions/crédits d'impôt? Reportez-vous au formulaire n° 2042 RIC1.

8 I PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE ET DIVERS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{re} PERS. À CHARGE	2 ^e PERS. À CHARGE
Prélèvement à la source déjà payé:				
- retenue à la source sur les salaires et pensions 8HV	8IV	8JV	8KV	
- acomptes d'impôt sur le revenu 8HW	8IW	8JW	8KW	
- acomptes de prélèvements sociaux 8HX	8IX	8JX	8KX	
Remboursement de trop-prélevé déjà obtenu:				
- impôt sur le revenu 8HY	8IY	8JY	8KY	
- prélèvements sociaux 8HZ	8IZ	8JZ	8KZ	
Avance de 60 % sur réductions et crédits d'impôt versée en début d'année sur votre compte bancaire 8EA				
Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 8TK				
Non-résidents: retenue à la source prélevée en France Joignez l'annexe n° 2041E 8TA				
Plus-values en report d'imposition non expiré 8UT				
Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif conv. internationales, org. internationaux, missions diplomatiques ou consulaires 8FV COCHEZ				
Contrats de capitalisation ou d'assurance-vie souscrits à l'étranger Joignez la déclaration n° 3916-3916 bis 8TT COCHEZ				
Comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger Joignez la déclaration n° 3916-3916 bis 8UU COCHEZ				



23



 RÉPUBLIQUE
 FRANÇAISE
 Liberté
 Égalité
 Fraternité

 DIRECTION GÉNÉRALE
 DES FINANCES PUBLIQUES

Nom

Prénom

Adresse

 LA CROIX
 Edouard
 1280 route de Beaurecueil
 13790 CHATEAU NEUF
 LE ROUGE

IDENTIFICATION DES PERSONNES EXERÇANT UNE ACTIVITÉ NON SALARIÉE ► À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT

DÉCLARANT 1

DÉCLARANT 2

Nom de l'exploitant

Prénom

Adresse d'exploitation

N° Siret

Nature des revenus

 LA CROIX
 Edouard
 7 bd Nireille Lauze
 13010 MARSEILLE
 89904568600024
 BA ☐ BIC ☐ BNC ☒
BA ☐BIC ☐BNC ☐

MICRO-ENTREPRENEUR (auto-entrepreneur) AYANT OPTÉ POUR LE VERSEMENT LIBÉRATOIRE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

DÉCLARANT 1

DÉCLARANT 2

PERSONNE À CHARGE

Revenus industriels et commerciaux

Chiffre d'affaires brut

Ventes de marchandises et assimilées:

Total du chiffre d'affaires réalisé en 2023

5TA 5UA 5VA

Prestations de services et locations meublées:

Total du chiffre d'affaires réalisé en 2023

5TB 5UB 5VB

Examen de conformité fiscale (ECF)

5AC COCHEZ ☐5BC COCHEZ ☐5CC COCHEZ ☐

Nom et adresse du prestataire

Revenus non commerciaux

Recettes brutes

Total des recettes réalisées en 2023

5TE 5UE 5VE

Examen de conformité fiscale (ECF)

5AE COCHEZ ☐5BE COCHEZ ☐5CE COCHEZ ☐

Nom et adresse du prestataire

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

A. Manselke

le 4/09/2024




REVENUS AGRICOLES

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
Durée de l'exercice : nombre de mois si inférieur à 12	5AD	5BD	5ED
Cession ou cessation d'activité en 2023	5AF ☐ COCHEZ	5AI ☐ COCHEZ	5AH ☐ COCHEZ
Régime micro BA			
Revenus nets exonérés régimes zonés article 141Z, IV, b du code général des impôts	5XA	5YA	5ZA
Revenus imposables	5XB	5YB	5ZB
Recettes brutes 2023 sans déduire aucun abattement			
Revenu forfaitaire provenant des coupes de bois	5HD	5ID	5JD
Plus-values nettes à court terme	5HW	5IW	5JW
Moins-values nettes à court terme	5XD	5YD	5ZD
Plus-values nettes à long terme	5HX	5IX	5JX
Moins-values nettes à long terme	5XN	5YN	5ZN
Examen de conformité fiscale (ECF)	5AG ☐ COCHEZ	5BG ☐ COCHEZ	5CG ☐ COCHEZ
Nom et adresse du prestataire			

Régime du bénéfice réel

Revenus exonérés régimes zonés article 141Z, IV, b du code général des impôts	5HB	5IB	5JB
Revenus imposables cas général, moyenne triennale	5HC	5IC	5JC
- dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif	5AQ	5RQ	5CQ
- dont moins-values à court terme	5AY	5BY	5CV
Revenus de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	5AK	5BK	5CK
Revenus nets de la cession ou concession de brevets et assimilés taxables à 10%	5HA	5IA	5JA
Revenu imposable au taux marginal	5XI	5XU	
Option pour le paiement fractionné si passage à l'IS ; revenu éligible	5EA	5EI	5EU
Déficits	5HF	5IF	5JF
Plus-values nettes à long terme	5HE	5IE	5JE
Abattement jeunes agriculteurs	5HM	5IM	5JM
Déficits des années antérieures non encore déduits	2017 5QF	2018 5QG	2018 5QN
		2020 5QO	2021 5QP
			2022 5QQ



REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX PROFESSIONNELS Y compris locations meublées professionnelles

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
Durée de l'exercice : nombre de mois si inférieur à 12	5DB	5EB	5FB
Cession ou cessation d'activité en 2023	5BF ☐ COCHEZ	5BI ☐ COCHEZ	5BH ☐ COCHEZ
Régime micro BIC			
Revenus nets exonérés régimes zonés article 1417, IV, b du code général des impôts	5KN	5LN	5MN
Revenus imposables :			
Chiffre d'affaires brut sans déduire aucun abattement	5KO	5LO	5MO
• ventes de marchandises et assimilées	5KP	5LP	5MP
• prestations de services et locations meublées	5KX	5LX	5MX
Plus-values nettes à court terme	5KJ	5LJ	5MJ
Moins-values nettes à court terme	5KQ	5LQ	5MQ
Plus-values nettes à long terme	5KR	5LR	5MR
Moins-values nettes à long terme	5KX	5LX	5MX
Examen de conformité fiscale (ECF)	5AX ☐ COCHEZ	5BX ☐ COCHEZ	5CX ☐ COCHEZ
Nom et adresse du prestataire			

Régime du bénéfice réel

Revenus exonérés régimes zonés article 1417, IV, b du code général des impôts	5KB	5LB	5MB
Revenus imposables cas général	5KC	5LC	5MC
- dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif	5DK	5EK	5FK
- dont moins-values à court terme	5DM	5EM	5FM
Revenus de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	5DF	5EF	5FF
Revenus nets de la cession ou concession de brevets et assimilés taxables à 10%	5UI	5VI	5WI
Déficits	5KF	5LF	5MF
Plus-values nettes à long terme	5KE	5LE	5ME



REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX NON PROFESSIONNELS Autres que les locations meublées non professionnelles

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERSONNE À CHARGE	
Durée de l'exercice : nombre de mois si inférieur à 12	SUP		SVP		STP	
Cession ou cessation d'activité en 2023	SAN ☒		SBN ☒		SCN ☒	
Régime micro BIC						
Revenus nets exonérés régimes zonés article 1417, IV, b du code général des impôts	SNN		SON		SPN	
Revenus imposables :						
Chiffre d'affaires brut sans déduire aucun abattement						
• ventes de marchandises et assimilées	SNO		SOO		5PO	
• prestations de services	SNP		SOP		5PP	
Plus-values nettes à court terme	SNX		SOX		5PX	
Moins-values nettes à court terme	SIU		SRZ		5SZ	
Plus-values nettes à long terme	SNQ		SOQ		5PQ	
Moins-values nettes à long terme	SNR		SOR		5PR	
Régime du bénéfice réel						
Revenus exonérés régimes zonés article 1417, IV, b du code général des impôts	SNB		SOB		SPB	
Revenus imposables cas général	SNC		SOC		5PC	
- dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif	SUT		SVT		5VQ	
- dont moins-values à court terme	SUY		SVY		5VV	
Revenus de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	SUR		SVR		5WR	
Revenus nets de la cession ou concession de brevets et assimilés taxables à 10 %	STF		SUF		5VF	
Déficits	SNF		5OF		5PF	
Plus-values nettes à long terme	SNE		5OE		5PE	
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Déficits des années antérieures non encore déduits	5RN	5RO	5RP	5RQ	5RR	5RW



REVENUS DES LOCATIONS MEUBLÉES NON PROFESSIONNELLES

Ces revenus seront automatiquement soumis aux prélèvements sociaux par la direction générale des finances publiques (à l'exception de ceux qui sont soumis aux cotisations et contributions sociales par les organismes de sécurité sociale). Ne les reportez pas page 8.

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
Durée de l'exercice : nombre de mois si inférieur à 12	5CD	5DD	5FD
Sauf locations meublées saisonnières			
Cession ou cessation d'activité en 2023	5CF ☐	5CI ☐	5CM ☐
Régime micro BIC			
Revenues brutes sans déduire aucun abattement			
Locations meublées cas général	5ND	5DD	5PD
Locations de chambres d'hôtes et meublées de tourisme classés	5NG	5OG	5PG
Locations de meublées de tourisme classés situés en zone B2 ou C *			
(si chiffre d'affaires < 15 000 €)	5QS	5RS	5SS
Locations soumises aux cotisations et contributions sociales par les organismes de sécurité sociale :			
- locations meublées cas général	5NW	5OW	5PW
- chambres d'hôtes et meublées de tourisme classés	5NJ	5OJ	5PJ
- locations de meublées de tourisme classés situés en zone B2 ou C *	5QT	5RT	5ST

* Les zones géographiques éligibles sont définies par l'arrêté du 2 octobre 2023 modifiant l'arrêté du 1er août 2014 et publié au JORF n°0229 du 3 octobre 2023.

Régime du bénéfice réel						
Revenus imposables cas général	5NA	5OA	5PA			
Revenus de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français	5EY	5FY	5GY			
Revenus soumis aux cotisations et contributions sociales par les organismes de sécurité sociale	5NM	5OM	5PM			
Déficits cas général	5NY	5OY	5PY			
Déficits relevant des organismes de sécurité sociale	5WE	5XE	5YE			
Déficits des années antérieures non encore déduits	2013 5GA	2014 5GB	2015 5GC	2016 5GD	2017 5GE	2018 5GF
	2019 5GG	2020 5GH	2021 5GI	2022 5GJ		

Adresse de la location



REVENUS NON COMMERCIAUX PROFESSIONNELS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
Durée de l'exercice : nombre de mois si inférieur à 12	SXI	SYI	SZI
Cession ou cessation d'activité en 2023	SAO COCHEZ	SBO COCHEZ	SCQ COCHEZ
Option pour le paiement fractionné de l'impôt correspondant aux créances acquises si passage à l'IS - option pour le foyer	SFA COCHEZ	SFA COCHEZ	SFA COCHEZ
Régime déclaratif spécial ou micro BNC			
Revenus nets exonérés régimes zonés article 1417, IV, b du code général des impôts	SHP	SHP	SJP
Revenus imposables Recettes brutes sans déduire aucun abattement	SHQ	SIQ	SJQ
Plus-values nettes à court terme	SHV	SIV	SJV
Moins-values nettes à court terme	SKZ	SLZ	SMZ
Plus-values nettes à long terme	SHR	SIR	SJR
Moins-values nettes à long terme	SHS	SIS	SJS
Examen de conformité fiscale (ECF)	SAT COCHEZ	SBT COCHEZ	SCT COCHEZ
Nom et adresse du prestataire			

Régime de la déclaration contrôlée

Revenus exonérés régimes zonés article 1417, IV, b du code général des impôts	5QB	5RB	5SB
Revenus imposables cas général - dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif - dont moins-values à court terme	5QC 1025	5RC	5SC
	5XP	5YP	5ZP
	5XH	5YH	5ZH
Revenus de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français et revenus des non-résidents articles 182A bis et 182B du code général des impôts	5XJ	5YJ	5ZJ
Revenus nets de la cession ou concession de brevets et assimilés taxables à 10 %	5QA	5RA	5SA
Déficits y compris inventeurs non professionnels	5QE	5RE	5SE
Plus-values nettes à long terme	5QD	5RD	5SD
Jeunes créateurs : abattement de 50 %	5QL	5RL	5SL
Agents généraux d'assurances : indemnités de cessation d'activité	5QM	5RM	



REVENUS NON COMMERCIAUX NON PROFESSIONNELS

	DÉCLARANT 1		DÉCLARANT 2		PERSONNE À CHARGE	
Durée de l'exercice : nombre de mois si inférieur à 12	5XR		5YR		5ZR	
Cession ou cessation d'activité en 2023	SAP	☐ COCHEZ	5BP	☐ COCHEZ	5CR	☐ COCHEZ
Régime déclaratif spécial ou micro BNC						
Revenus nets exonérés régimes zonés article 1417, IV, b du code général des impôts	5TH		5UH		5VH	
Revenus imposables	5KU		5LU		5MU	
Recettes brutes sans déduire aucun abattement						
Plus-values nettes à court terme	5KY		5LY		5MY	
Moins-values nettes à court terme	5JU		5LD		5MD	
Plus-values nettes à long terme	5KV		5LV		5MV	
Moins-values nettes à long terme	5KW		5LW		5MW	
Régime de la déclaration contrôlée						
Revenus exonérés régimes zonés article 1417, IV, b du code général des impôts	5HK		5JK		5LK	
Revenus imposables cas général	5JG		5RF		5SF	
- dont plus-values à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance pour perte d'élément d'actif	5XY		5YY		5ZY	
- dont moins-values à court terme	5VM		5WM		5ZM	
Revenus de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français et revenus des non-résidents articles 182A bis et 182 B du code général des impôts	5XS		5YS		5ZS	
Déficits	5JJ		5RG		5SG	
Plus-values nettes à long terme	5SO		5NT		5OT	
Inventeurs, auteurs de logiciels :						
- produits taxables à 10 %	5QJ		5RJ		5SJ	
- produits taxables à 10 % soumis aux cotisations et contributions sociales par les organismes de sécurité sociale	5TC		5UC		5VC	
Jeunes créateurs : abattement de 50 %	5SV		5SW		5SX	
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Déficits des années antérieures non encore déduits ..	5HT	5IT	5JT	5KT	5LT	5MT



BA, BIC, BNC À IMPOSER AUX PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX

Indiquez ci-dessous :

- le montant net des revenus agricoles, revenus industriels et commerciaux, revenus non commerciaux qui ne sont pas soumis aux cotisations et contributions sociales par les organismes de sécurité sociale (URSSAF, MSA...);

- le montant des plus-values professionnelles à long terme exonérées d'impôt sur le revenu en cas de départ à la retraite (art. 151 septies A du code général des impôts).

Ces revenus et plus-values seront soumis aux prélèvements sociaux par la direction générale des finances publiques (DGFiP).

Les revenus des locations meublées non professionnelles (à l'exception de ceux qui sont soumis aux cotisations et contributions sociales par les organismes de sécurité sociale) et les plus-values à long terme, déclarés dans les rubriques précédentes, seront automatiquement soumis aux prélèvements sociaux par la DGFiP. Ne les reportez pas ci-dessous.

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERSONNE À CHARGE
Revenus nets	5HY	5IY	5JY
Régimes micro, reportez le montant après abattement forfaitaire. Micro BIC: 71% pour les ventes et assimilées; 50% pour les prestations de services. Micro BNC: 34%. Micro BA: 87%.			
Plus-values à long terme exonérées départ à la retraite	5HG	5IG	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Frais de comptabilité et d'adhésion à un organisme agréé	7FF	nombre d'exploitations	7FG
Réduction d'impôt mécénat			7US
Crédit d'impôt recherche:			
entreprises bénéficiant de la restitution immédiate	8TB	autres entreprises	8TC
Crédit d'impôt collaboration de recherche	8WK		
Crédit d'impôt compétitivité et emploi (entreprises situées à Mayotte):			
entreprises bénéficiant de la restitution immédiate	8TL	autres entreprises	8UW
Investissement en Corse:			
entreprises bénéficiant de la restitution immédiate	8TS	autres entreprises	8TG
report de crédit d'impôt non imputé les années antérieures	8TO	reprise de crédit d'impôt	8TP
Autres crédits d'impôt:			
agriculture biologique	8WA	famille	8UZ
formation des chefs d'entreprise	8WD	prêts sans intérêt	8WC
remplacement pour congé des agriculteurs	8WT	métiers d'art	8WR
exploitation agricole n'utilisant pas de glyphosate			8WG
exploitation agricole à haute valeur environnementale			8WH
renovation énergétique des bâtiments des TPE/PME			8TE
Micro-entrepreneur (auto-entrepreneur): versements d'impôt sur le revenu dont le remboursement est demandé			8UY

